



INFOS



INFOS



INFOS



INFOS



Risques Psycho-Sociaux

Une **grande enquête** sur les RPS sera lancée par **Grand Vision France** en **novembre**.

Elle nous permettra de faire un état des lieux des RPS, tel que le stress, au sein de notre entreprise.

Cette enquête, sous forme de questionnaire sur internet, sera développée, dépouillée et interprétée par un **organisme spécialisé indépendant** assurant une parfaite **objectivité** et un **anonymat** total.

Nous attendons une **participation massive** de votre part, afin d'avoir les résultats les plus fiables.

Les conclusions de cette enquête serviront de nouvelles bases à notre future activité de **prévention des Risques Psycho-Sociaux** et d'**amélioration des conditions de travail**.

Aidez-nous à améliorer la prévention... participez.



POLLUTION



Pollution de l'air : recommandations sanitaires

RECOMMANDATIONS SANITAIRES EN CAS DE DEPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION POUR LES PERSONNES VULNERABLES OU SENSIBLES

Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (aux horaires éventuellement précisés au niveau local).

En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez la permanence sanitaire locale lorsqu'elle est mise en place.

En cas d'épisode de pollution à l'ozone : limitez les sorties durant l'après-midi, ou les horaires indiqués localement, et limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ; celles à l'intérieur peuvent être maintenues.

PIC DE POLLUTION
REDUCTION VITESSE
DE 20 KM/H
RECOMMANDEE

RECOMMANDATIONS SANITAIRES EN CAS DE DEPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE POUR LES PERSONNES VULNERABLES OU SENSIBLES

Évitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur. Reportez les activités qui demandent le plus d'effort.

Évitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (aux horaires éventuellement précisés au niveau local).

En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (par exemple : essoufflement, sifflement, palpitations) :

→ Prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez la permanence sanitaire locale lorsqu'elle est mise en place ;

→ Privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;

→ Prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement doit être adapté le cas échéant.

En cas d'épisode de pollution à l'ozone : évitez les sorties durant l'après-midi, ou les horaires indiqués localement, et évitez les activités physiques et sportives intenses en plein air ; celles peu intenses à l'intérieur peuvent être maintenues.

POLLUTION OZONE
VITESSE LIMITEE
A 70 KM H



RETRAIT DE LOTS

SANITAIRES

Retrait de lots

- Lot Y7641 d'Ignatia amara 9CH, tube granules, chez Boiron
- Lots M4020261 et M4020261A de Passiflora Composé, comprimé, chez Boiron
- Lorazepam Biogaran 1 mg, comprimé sécable, boîte de 30, chez Biogaran

Retrait d'Autorisation de Mise sur le Marché

- Prazinil, 50 mg, comprimé pelliculé, chez Pierre Fabre Médicament
- Spécialités contenant 20 mg de dompéridone, chez Biogaran, EG, Mylan, Pierre Fabre Médicament, Sandoz, Sanofi Aventis et Teva Santé



PAROLE DE SAGE



" Plus d'hommes se sont noyés dans l'alcool que dans la mer. "

W.C. Fields